

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 67 (1958-1961)  
**Heft:** 297

**Vereinsnachrichten:** Procès-verbaux : séances de l'année 1957 [suite et fin]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Extraits des Procès-verbaux de la S.V. S.N.**  
*(suite de la page 56)*

Séance du mercredi 27 novembre 1957, à 20 h. 30.

Auditoire XVI.

Présidence : Dr Camille Mermod.

La seconde séance de novembre est traditionnellement réservée à la Commission vaudoise pour la Protection de la Nature.

Après avoir annoncé l'admission de M. Georges Thalmann, présenté le 13 novembre, M. Mermod passe la présidence à M. Charles Chessex, président de la Commission.

Celui-ci rappelle les principales activités et initiatives en 1957, illustrées sur l'écran par de beaux clichés. Puis il donne la parole à M. Erico-C. Nicola pour sa conférence intitulée « *Quelques remarques concernant la fonction de la protection de la nature et la conservation des ressources dans le monde d'aujourd'hui et de demain* ». Très documenté, cet exposé présente quelques aspects nouveaux de la protection de la nature dans le monde.

Assemblée générale du mercredi 11 décembre 1957, à 16 h.

Auditoire XV

Présidence : Dr Camille Mermod.

Le procès-verbal de la séance du 27 novembre est adopté.

Le président donne lecture du

Rapport du Comité pour l'année 1957.

*Etat des membres :*

Membres d'honneur	15	+ 3
» émérites	8	+ 1
» à vie	30	- 2
» corporatifs	21	
» ordinaires	362	+ 7
	436	+ 9

La Société a nommé trois nouveaux membres d'honneur :

MM. Roger Heim, directeur du Muséum national, à Paris,

Paul Karrer, professeur de chimie à l'Université de Zurich,

Paul Scherrer, directeur de l'Institut de Physique de l'EPF, à Zurich,

et un membre émérite :

M. Albert Perrier, professeur honoraire de l'Université de Lausanne.

Quinze membres ordinaires ont été reçus :

Mlle Francesca Antognini, étudiante

MM. Raymond Bocherens, étudiant

Albert Botta, ingénieur-physicien

Jacques Bovet, étudiant

Erwin Brocart, dessinateur technique

René Chassot, médecin-dentiste

Roger Corbaz, Dr ès sciences

Charles Dutoit, ingénieur

Mlle Françoise Fontannaz, étudiante

MM. Michel Gaschen, étudiant

Alain Gautier, chef du Centre de Microscopie électronique

Dominique Reymond, chimiste

Jack Rüfenacht, ingénieur

Georges Thalmann, professeur à l'Ecole des Métiers

Mlle Denise Wavre, licenciée ès sciences.

Quatre membres sont décédés au cours de l'année :

Mme Maurice Lugeon

MM. Ernest Cornamusaz, ingénieur-chimiste

Emile Parlato, Dr en médecine

Robert Schmidt, ancien directeur de l'EOS.

La Société a enregistré la démission de

MM. Louis Dayer, médecin

Alfred Fleisch, étudiant en médecine

Edoardo Gallico, médecin

Marcel Glardon, licencié ès sciences

Arend Hulshoff-Pol, chimiste.

**Séances.** — Nous avons tenu dix-sept séances, dont trois assemblées générales statutaires et une extraordinaire.

Quatre des séances ont été organisées en collaboration : le 19 mars avec la Société vaudoise de Géographie ; le 12 juin avec le Cercle vaudois de Botanique ; le 9 octobre avec le Groupe romand d'Hygiène industrielle et de Prévention des Accidents ; le 30 octobre avec la Société vaudoise d'Astronomie.

Neuf séances ne concernaient qu'une discipline ; elles se répartissent comme suit : Physique 2, Botanique 2, Géologie 2, Zoologie 1, Géographie 1, Astronomie 1. Trois séances ont été réservées à des conférences.

**Assemblées générales.** — Le 13 mars, assemblée générale statutaire, tenue au laboratoire de chimie-physique et suivie d'une visite du microscope électronique.

Le 5 juin, assemblée extraordinaire dans laquelle une nouvelle rédaction de l'article 29 du Règlement est adoptée, suivie d'une manifestation commémorant le 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Louis Agassiz. M. le professeur J.-G. Baer, directeur de l'Institut de Zoologie de l'Université de Neuchâtel, a bien voulu retracer, devant un public recueilli, la carrière attachante de cet illustre savant.

Le 23 juin, assemblée d'été à Changins près Nyon, organisée en collaboration avec la Société vaudoise d'Entomologie et le groupe local de naturalistes en formation sur l'initiative de M. René Bovey, à qui nous devons l'organisation parfaite de cette journée.

L'assemblée s'est tenue dans les salons du château de Changins, où nous avons été reçus avec une extrême courtoisie par M. Gallay, directeur des Stations, entouré de ses collaborateurs.

A la partie scientifique figurait un exposé de M. Gallay, sur les activités des Stations suivi, après une aimable collation, d'une visite commentée des laboratoires et des serres.

Notre manifestation a été honorée par la présence de M. le Préfet du district, de M. le Président du Conseil communal et de M. le Syndic de la ville de Nyon. Avant le déjeuner, servi à l'Hôtel de Nyon, nous avons été les hôtes de la Municipalité, qui nous a offert

un vin d'honneur au Carnotzet du Château. Le repas s'est achevé sur d'aimables paroles des autorités et de M. Gaschen, président de la Société vaudoise d'Entomologie.

Les participants se sont ensuite embarqués pour St-Cergue, affrontant une pluie qui allait bientôt ressembler au déluge. Montés à la Dôle en télésiège, c'est trempés que nous atteignons l'émetteur de TV dont la visite est inscrite au programme. Nous n'étions pas au bout de nos surprises. Nous avons été reçus par deux grands-prêtres courtois, mais omnipotents. Il a fallu se déchausser pour être admis à pénétrer dans ce lieu très saint, où le mot de pureté signifie simplement dessiccation. Là, comme dans les temples de l'Orient, l'initiation n'est pas un vain mot, et en fait de vision ce fut parfois un peu obscur. Le retour fut copieusement arrosé, selon l'usage, mais la tradition veut aussi que l'humeur n'en souffre pas.

Aujourd'hui, 11 décembre, assemblée ordinaire, qui sera suivie d'un exposé de M. Robert Matthey, intitulé « Souvenirs d'un séjour en Côte d'Ivoire ».

*Conférence académique.* — Organisée en collaboration avec la Société Académique Vaudoise et la Société vaudoise d'Astronomie, elle a eu lieu le 20 novembre. Dans l'Aula particulièrement bien rempli, nous avons entendu un exposé brillant de M. Pierre Javet sur « L'Origine de l'Univers ». Une réception a suivi, dans la salle des professeurs de l'Ancienne Académie.

*Cours d'information.* — Ce cours, dont le thème principal était « les Transistors », a failli être compromis par la maladie de deux des conférenciers; il n'a pu être maintenu à l'horaire prévu que grâce au dévouement de MM. Marc Vuagnat et E. Goldschmidt, qui ont bien voulu assumer la lourde tâche de remplacer au pied levé MM. Mercier et Schätti.

Au programme de ces trois leçons figuraient : un exposé sur les structures cristallines, donné par M. Vuagnat, professeur de minéralogie à la Faculté des Sciences; un exposé sur les semi-conducteurs, par M. Goldschmidt, professeur à l'EPUL; enfin un exposé sur les transistors, de M. Dessoulavy, professeur à l'EPUL. Des réalisations récentes d'appareils à transistors ont été présentées par M. Goldschmidt et M. Dessoulavy, ainsi que par M. Neef de la maison Braillard.

*Colloques de Chimie.* — A la demande de quelques-uns de nos membres chimistes, la création au sein de notre Société d'une section de chimie a été envisagée. Les circonstances en ont décidé autrement et c'est sous la forme de colloques de chimie et de conférences que les chimistes manifesteront leur activité spécialisée. Une somme de 80 francs, prélevée sur le revenu du Fonds Agassiz, a été accordée par l'assemblée générale pour créer un fonds de ces colloques. Notons en passant que deux colloques sont prévus pour janvier et mars prochains; il sera fait appel à des conférenciers de langue française. Nous avons le très grand plaisir de vous communiquer que nous sommes redevables à l'industrie d'une somme de 500 francs pour couvrir les premiers frais de conférences. Un très grand merci aux généreux donateurs.

*Catalogue des périodiques.* — Cet ouvrage s'est révélé d'une exécution délicate et laborieuse. Il revêt un peu la figure d'un serpent de mer dont les apparitions ont provoqué pas mal de remous. Les

finances précaires n'ont pas permis d'offrir le luxe d'une édition typographique. Nous nous contenterons donc d'un tirage au stencil, déjà bien assez coûteux. L'ouvrage sera construit en deux parties, la première donnant l'état actuel des collections et la seconde, qui devra lui succéder dès que possible, décrira les filiations. La question de la modernisation du fichier a en outre été envisagée.

*Statuts.* — Le Comité a décidé une réédition au stencil de nos statuts, dont la dernière édition est épuisée depuis longtemps déjà.

*Publications.* — A la fin de 1957, les numéros 293, 294, 295 et 296 auront paru, complétant le volume 66. Un mémoire a été envoyé au début de cette année; il complète le volume 11. Le nombre inusité de *Bulletins* compense la pénurie de *Mémoires*.

*Commission du Bulletin.* — Cette commission, nommée par l'assemblée générale de décembre 1956, est composée de Mlle Meylan, MM. Plumez, Pierre-A. Mercier et votre serviteur. Le travail n'a pas manqué et il a fallu neuf séances pour en venir à bout. Un gros labeur a été l'élaboration du nouvel article du règlement, dont le texte est inséré dans le numéro 295 du *Bulletin*.

Nombre d'autres questions sont encore à l'étude. Sous la pression de la Commission, une démarche a été entreprise auprès de l'Icha. Nous avons obtenu, lorsque cela se justifie, de pouvoir envoyer un *Mémoire* isolé, à condition d'acquitter l'impôt. Ce fait sera d'ailleurs rare et nos finances n'auront pas à en souffrir.

*Bibliothèque.* — Notre service d'échanges fonctionne normalement, mais l'état de nos finances ne nous permet plus de dépenser en abonnements plus que la somme prévue aux statuts. Le Comité a donc décidé de ne conserver que les abonnements particulièrement intéressants pour nous. Nous nous sommes mis en rapport avec le directeur de la Bibliothèque cantonale afin que soient maintenues complètes les collections indispensables.

Les œuvres d'Euler constituent une charge un peu lourde pour notre trésorerie. Nous avons sollicité l'aide ou même la relève de cette obligation par la Société Académique.

*Secrétariat.* — La création de l'Union a augmenté le nombre des tâches incombant à notre secrétaire qui ploie souvent sous des piles de convocations. Bien que la Société Académique ne bénéficie pas de la plus grande partie de ce travail, les circonstances nous obligent à lui demander aide pour modifier le statut de Mlle Bouët. Nous espérons ainsi pouvoir lui attribuer une rémunération plus équitable pour les heures qu'elle nous donne sans compter et pour lesquelles nous la remercions très sincèrement.

*Union de Sociétés scientifiques.* — Cet organisme a bien conscience de son utilité, disons même de sa nécessité. La collaboration y est excellente, courtoise et compréhensive. Elle s'affirme dans les manifestations organisées en commun, *in-extremis* parfois, mais avec un évident succès.

*Finances et Commission financière.* — Il faut reconnaître que l'état de nos finances n'est pas brillant et qu'il n'est pas en voie de s'améliorer. Seule la réduction d'environ 8000 francs de notre capital inaliénable, accordée par l'assemblée de décembre 1956, a permis de conjurer le danger pour un temps.

La Commission financière, constituée en décembre 1956 et composée de MM. Cosandey, Vautier, Fisch et votre serviteur, a dû siéger presque en spectateur, jusqu'au moment où nous avons reçu la réponse du Conseil d'Etat à notre demande d'augmentation de sa redevance. Cette demande, vous vous en souvenez peut-être, accompagnait le mémoire concernant une éventuelle modification de notre structure. Cette réponse est, pour le moment du moins, une fin de non-recevoir et qui ne nous donne pas l'ombre d'une espérance. C'est cette situation qui a obligé le Comité, réuni le 13 novembre en séance plénière avec les Commissions financière et du *Bulletin*, à rogner sur les abonnements et à proposer à l'assemblée d'élever légèrement le montant des cotisations. Soit : revenir au niveau de 1931 pour les cotisations de membres ordinaires et porter à 30 francs la cotisation minimum des membres collectifs.

Nous nous plaisons d'ailleurs à remarquer que certains membres collectifs font un très grand effort en notre faveur. Notre vive gratitude va à tous ceux qui, bien que très sollicités, ont encore accompli un effort financier en faveur de notre *Bulletin*.

Pourtant, il est douteux que cela suffise. Les frais d'imprimerie continuent leur marche ascendante, le papier suit le même chemin ; tous les postes de notre économie reçoivent les contrecoups du gaspillage qui marque notre époque, et nous devons nous en accommoder si nous voulons survivre. Nous osons espérer que toutes les personnes qui tiennent de loin ou de près à la science comprennent les buts altruiste, utile et utilitaire de la SVSN. A nous de leur prouver que leur confiance ne sera pas vaine.

*Comité.* — Le Comité a tenu onze séances, animées, dont plusieurs ont été élargies avec la Commission financière, la Commission du *Bulletin*, ou encore les deux Commissions réunies. Nous nous plaisons à louer la parfaite collaboration de ces organismes, la bonne volonté et le dévouement de chacun de leurs membres, qui n'ont pas lésiné sur le temps qu'ils ont bien voulu donner pour notre cause. Un grand merci à M. Vautier qui a pris une part très active à l'inventaire de notre bibliothèque.

Les circonstances ne nous ont pas permis d'assister à toutes les manifestations de sociétés amies auxquelles nous avons été conviés. La SVSN a été représentée à l'assemblée générale de la Ligue vaudoise pour la Protection de la Nature, ainsi qu'à l'assemblée générale de l'Association romande pour la Protection des Eaux.

Notre Société a été également représentée à la manifestation organisée par le CAS, section Vallée de Joux, à la mémoire de feu Samuel Aubert. Un ultime hommage a été rendu à cet ami de la nature, non loin du sommet du Mont Tendre : cérémonie rendue particulièrement émouvante par sa sincérité, sa simplicité et l'austérité du lieu. Une plaque de bronze a été scellée sur le rocher, en un lieu qu'affectionnait particulièrement cet homme humble autant que savant. On peut y lire ces mots :

*A la mémoire de Samuel Aubert, ami de la nature, 1871-1955.*

Mesdames, Messieurs,

Il est temps de conclure ce rapport qui ne peut donner qu'un aperçu de l'activité de la SVSN.

Nous espérons obtenir la confiance et la compréhension des organes de l'Etat. Nous osons espérer du moins qu'ils ne tenteront pas de réduire la redevance de 3000 francs en notre faveur, *un peu modeste*, en regard des quelque 20 000 francs d'ouvrages que nous continuerons, bon an mal an, à remettre à l'Etat. Nous voulons toutefois insister encore sur ce fait que la valeur de l'argent que nous recevons baisse relativement aux valeurs que nous remettons à la communauté.

Ces faits doivent-ils nous inciter à désespérer ? Que non pas ! Tâchons d'avoir de bonne semence, ne la jetons pas aux moineaux, mais choisissons bien le terrain. Les fruits se formeront et, sans être grand clerc, on peut être sûr que la récolte trouvera amateur.

Et surtout n'oublions pas que nous jouissons du plus précieux des biens, la liberté. Ceux qui ont choisi de la mettre à l'honneur sur certaine devise en connaissaient le prix.

M. Héli Badoux présente le

**Rapport de la Commission de gestion pour l'année 1957.**

La Commission de gestion a été convoquée le 27 novembre au Secrétariat de notre Société, pour prendre connaissance du rapport annuel que vous venez d'entendre. Puis, notre président répondit de bonne grâce aux nombreuses questions que lui posèrent les membres de la Commission.

Comme vous avez pu le constater, l'activité de notre Société a été considérable cette année. En plus du travail normal, les difficultés financières ont beaucoup préoccupé le Comité. Pour déterminer les causes de cette situation difficile et les remèdes à y apporter, deux Commissions des Finances et du *Bulletin* avaient été créées. Leurs conclusions viennent de vous être communiquées. Les solutions envisagées sont, hélas, provisoires, car chaque année les prix augmentent et à l'avenir nos publications constitueront une charge de plus en plus lourde. Il faudrait que le Gouvernement vaudois augmente de façon substantielle la contribution qu'il verse annuellement à notre Société, ce qu'il semble malheureusement peu enclin à faire. Notons que malgré l'augmentation du coût de la vie, la contribution cantonale est la même depuis plusieurs années. Notre service d'échanges par contre, s'est élargi, et grâce à la Société vaudoise des Sciences naturelles, les bibliothèques cantonales ou les Instituts reçoivent gratuitement environ 500 périodiques, ce qui dépasse de beaucoup en valeur l'aide cantonale. Enfin, notre *Bulletin* et nos *Mémoires* sont les seuls périodiques vaudois où puissent actuellement s'exprimer les naturalistes de notre canton. C'est donc le devoir et l'intérêt de l'autorité de soutenir plus efficacement la Société vaudoise des Sciences naturelles. C'est pourquoi nous recommandons au Comité de ne pas se laisser impressionner par le vent d'économie qui actuellement souffle sur les finances cantonales. Il faut insister auprès des Autorités afin qu'elles acceptent d'augmenter l'aide qu'elles nous octroient. Nous ne doutons pas que le Comité ne parvienne à mener à bonne fin les négociations nécessaires et à rétablir ainsi la situation financière de notre Société.

Nous tenons pour terminer à remercier très vivement le Comité pour 1957, et les Commissions des Finances et du *Bulletin* pour l'excellent ouvrage accompli. Notre reconnaissance va particulièrement à

notre dévouée rédactrice, Mlle Meylan, à notre secrétaire, Mlle Bouët, qui ont mené à bien les lourdes tâches qui leur incombent, et surtout à notre Président qui a dirigé avec maîtrise la vie de notre Société pendant l'année écoulée.

Signé : D. AUBERT, H. BADOUX, F. CHERIX.

*Nomination du Comité.* — M. Edmond Altherr, au terme de son mandat, sera remplacé par M. Jacques Aubert. L'Assemblée se prononce pour la réélection du président actuel. Le Comité de 1958 est ainsi formé : président, Dr Camille Mermod ; vice-président, M. Dominique Rivier ; membres : Mme Schnorf-Steiner, MM. Walter Fisch et Jacques Aubert.

*Nomination de la Commission de gestion.* — M. Edmond Altherr succède à M. Héli Badoux, et secondera MM. Daniel Aubert et François Cherix.

*Nomination de la Commission de vérification des comptes.* — Mlle Marie Kraft et M. Maurice Gailloud sont à remplacer. Sont désignés, à côté de M. Jean de Siebenthal : Mme Hofstetter-Narbel et M. René Monod.

*Budget.* — Le projet pour 1958, présenté par M. Walter Fisch, trésorier, est l'objet d'une longue discussion qui porte surtout sur la majoration des cotisations proposée par le Comité. Cette majoration étant reconnue par la majorité comme inévitable, et le déficit prévu ainsi diminué, le budget est adopté comme suit :

Dépenses	BUDGET 1958	Recettes
Frais généraux	Fr. 1850.—	Intérêts et redevance Etat Fr. 5700.—
Traitements	2400.—	Cotisations 4650.—
Fonds de Rumine	650.—	Publicité 850.—
Conférences	350.—	Divers :
Bulletin	7500.—	Dons 700.—
		Vente 170.—
		Epidiascope 220.—
		Union 250.—
		<u>1340.—</u>
	Déficit	<u>210.—</u>
	<u>Fr. 12750.—</u>	<u>Fr. 12750.—</u>

Les cotisations sont fixées aux nouveaux tarifs : membres urbains, 15 francs; membres forains, 10 francs; étudiants, 7 francs; membres corporatifs, minimum 30 francs.

*Horaire des séances.* — L'horaire des séances pour 1958 est adopté.

M. Charles Chesseix lit le rapport d'activité de la Commission vaudoise pour la Protection de la Nature.

**Rapport d'activité de la Commission vaudoise pour la Protection de la Nature pour l'année 1957.**

Mille neuf cent cinquante-sept, année à marquer d'une pierre blanche dans les annales de la protection de la nature vaudoise, nous a apporté coup sur coup, dans son dernier trimestre, deux succès aussi éclatants qu'inespérés : la fin d'une lutte ardue et tenace pour la conservation de la zone Villeneuve-Noville-le Rhône, dite région des Grangettes, et le don magnifique, presque tombé du ciel, de la Pierreuse, réserve vaudoise. Mais voyons tout d'abord quelques aspects moins spectaculaires de notre activité.

Chargés de présenter un candidat comme délégué des cantons de Genève et Vaud au Conseil de la Ligue suisse pour la Protection de la Nature, nous avons désigné M. Edmond Altherr, directeur des écoles, à Aigle, qui fut élu à ce poste lors de l'assemblée générale de la Ligue, le 30 juin, à Biel. Depuis que la Ligue vaudoise pour la Protection de la Nature a été reconnue comme section de la Ligue suisse, notre canton compte un second délégué à ce Conseil, en la personne de M. Jean-Pierre Ribaut, élu le 17 novembre dernier par l'Assemblée des membres de la Ligue.

Nous nous sommes alarmés du nombre sans cesse croissant des demandes de concessions pour téléphériques, et il nous a semblé qu'il y aurait avantage à soumettre tous les projets futurs à un plan d'ensemble, seul susceptible d'éviter un envahissement indésirable.

Alertés par un cri d'alarme du Dr Rychner, médecin à Versoix, concernant le déboisement et la plantation de peupliers carolins dans le marais de la Versoix, nous nous sommes rendus sur place le 29 mai et avons entendu les explications rassurantes de M. Leuenberger, inspecteur forestier à Nyon, ainsi que de M. Massy, chef du Service cantonal des forêts. Nous avons également visité, le même jour, la Gouille Marion, près de Mies. Il s'agit d'un ancien étang, en voie d'atterrissement, mais qu'un aménagement judicieux pourrait rendre à sa destination première. Etant donné que les milieux de ce genre se sont de plus en plus rares chez nous, nous estimons qu'il serait désirable de constituer ce site en réserve, ceci d'autant plus que son propriétaire, M. Lüginbuhl, se déclare entièrement d'accord. Nous nous sommes intéressés au sort de l'étang de Luins, qui constitue une curiosité naturelle d'un grand intérêt, sans parvenir, malheureusement, à trouver le moyen de nous entendre avec ses propriétaires.

Les menaces qui pèsent sur le tronçon inférieur du cours de l'Aubonne ne sont pas sans nous préoccuper grandement. Nous avons pris connaissance avec regrets de la décision de corriger un secteur de ce cours d'eau sauvage et fantasque. Aujourd'hui, de nouvelles menaces, provenant d'un projet d'utilisation de l'Aubonne au point de vue hydro-électrique, nous font nous demander s'il ne serait pas indiqué de revoir l'ensemble du problème.

A Bex, le comité d'action constitué en vue d'étudier la création d'une réserve dans le vallon de Nant a poursuivi ses travaux. Nous nous sommes rendus trois fois sur place et le projet semble être en bonne voie. M. Charles Vaucher, de Genève, a bien voulu nous accompagner sur les lieux et nous a donné d'utiles conseils. Nous attendons présentement que le Conseil communal donne à la Municipalité l'autorisation de prendre les décisions nécessaires.

Objet de nos soucis et de nos préoccupations depuis bien des années, la zone comprise entre Villeneuve, Noville et le Rhône, région magnifique et que l'on peut bien qualifier d'unique, puisqu'elle représente le seul secteur demeuré à peu près intact sur toute la rive suisse du Léman, vient d'être dotée d'un statut qui semble devoir la mettre à l'abri d'un avilissement que nous avions de bonnes raisons de redouter. La « réserve » des Grangettes, comme on l'appelait, n'était en fait qu'un petit territoire d'une superficie de 50 hectares, compris entre la ferme des Grangettes et le Grand Canal, et dont la seule protection consistait en une inscription sur l'arrêté cantonal sur la chasse. L'intérêt présenté par cette région ne se bornait cependant pas à cette modeste « réserve » ; c'est, en fait, tout le secteur compris entre Villeneuve, Noville et le Rhône qui, à nos yeux, méritait d'être sauvegardé, c'est-à-dire soustrait à l'emprise de l'industrie et de la technique pour être maintenu dans son état actuel. Or, les terrains en question, dénués de valeur agricole, étaient convoités par une quantité d'entreprises et d'industries, dont les installations auraient été accueillies sans déplaisir par les propriétaires. Pour nous, cela aurait été une véritable catastrophe, si l'on y ajoute encore les trop nombreux « week-ends » établis au bord du Grand Canal et les indicibles ravages des campeurs.

C'est la raison pour laquelle nous avons mis tant d'insistance, tant d'acharnement à défendre ce site et à réclamer en sa faveur des mesures efficaces de sauvegarde et de protection. Fort heureusement, nos efforts ont abouti, et nous avons eu l'immense satisfaction d'apprendre que le Conseil d'Etat du canton de Vaud, dans sa séance du 19 novembre 1957, avait décidé d'adopter le plan d'aménagement de Noville. Ce plan, préparé par les soins du Service des Bâtiments de l'Etat, prévoit la sauvegarde d'une bande de terrain relativement étroite entre Villeneuve et le Grand Canal, et qui va s'élargissant entre ce dernier et le Rhône. Sont seules admises dans la zone considérée :

- 1) les constructions existantes ou destinées à compléter une exploitation existante ;
- 2) les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole et sylvicole, toutes ces constructions devant être préalablement autorisées par le Département des travaux publics ;
- 3) une utilisation du sol pour l'agriculture et la sylviculture, à l'exclusion de gravières, aérodromes, dépôts d'entreprises, camping, etc.

La Commission et la Ligue vaudoise pour la Protection de la Nature ont été aidés dans la lutte menée en faveur du maintien de ce site par un certain nombre d'organisations, que nous voulons remercier ici. Ce sont tout d'abord la Section vaudoise du Heimatschutz suisse, dont le président, M. R. von der Mühl, architecte, nous a prêté un appui extrêmement bienvenu et apprécié, la Société vaudoise des Sciences naturelles, le Cercle vaudois de Botanique, les Sociétés vaudoises d'Entomologie et de Mycologie, le Cercle ornithologique de Lausanne, le Cercle des Sciences naturelles de Vevey-Montreux, etc. Notons également que la Commission fédérale pour la Protection de la Nature et des sites a envoyé sur place une délégation qui a conféré avec M. le conseiller d'Etat Maret, chef du Département des travaux publics, et M. Borloz, syndic de Noville. La Commission fédérale a adressé un préavis au Conseil d'Etat.

L'adoption du plan d'aménagement de Noville constitue pour nous une première étape. Il y a encore passablement de problèmes à ré-soudre et de détails à régler en vue de l'aménagement futur de cette réserve, mais nous saurons nous montrer vigilants. De plus, nous ve-nons d'apprendre que le Conseil communal de Noville, usant de son droit de recours, a décidé de déposer un recours en droit devant le Tribunal fédéral. L'affaire n'est donc pas encore classée.

Il y a quelques années, feu M. Aurèle Sandoz, banquier à Lau-sanne, avait fait don à la commune de Château-d'Oex du pâturage de la Pierreuse, situé au pied de la chaîne de la Gumfluh. Par la suite, et grâce à un legs de M. Sandoz, la commune put faire l'acquisition du pâturage de la Videmanette. Ce fut là le point de départ de la réserve de la Pierreuse, consacrée par une inscription dans l'arrêté cantonal sur la chasse, et qui englobe toute la partie supérieure du vallon de la Gérine. De son côté, l'Etat de Vaud s'était rendu acqué-reur de divers pâturages sis dans la même région : la Giète, la Mon-tagnette, la Planaz, etc. En même temps, une zone de non bâtir était instituée dans la région. Désireux de donner à cette réserve un statut stable et définitif, et de la mettre à l'abri de tout risque futur, M. Edouard Sandoz, le sculpteur et mécène lausannois bien connu, nous convoquait récemment pour nous demander de nous occuper de la réalisation de ce projet. Une séance, tenue à Lausanne dans le cou-rant d'octobre, et qui groupait les personnes intéressées à cette réa-lisation : représentants de l'Etat et de la Commune d'une part, de diverses associations locales comme aussi de la Ligue et de la Com-mission vaudoise pour la Protection de la Nature d'autre part, en pré-sence de M. Sandoz et de Me Pierre Verrey, notaire à Lausanne, per-mit de jeter les bases du statut de la future réserve et d'obtenir les résultats suivants :

L'Etat de Vaud se déclare d'accord de conclure avec la Ligue vau-doise pour la Protection de la Nature, section de la Ligue suisse pour la Protection de la Nature, un contrat de servitude garantissant le respect des territoires lui appartenant. Il sera demandé à la Commune de Château-d'Oex de faire de même. M. Sandoz met à la disposition de la Ligue une somme de 50 000 fr., destinée à assurer la bonne marche et la prospérité de la réserve. Cette somme sera vraisembla-blement confiée à une Fondation établie à cet effet, et dont la tâ-che sera de gérer cette importante réserve, en collaboration avec la Ligue. Ainsi, grâce à la générosité de la famille Sandoz, nous allons nous trouver au bénéfice d'une splendide réserve naturelle, sise dans un cadre d'une grande beauté, à la flore et à la faune aussi riches que variées, un véritable Parc à l'échelle cantonale.

Au cours de son assemblée générale, tenue à Lausanne le 17 no-vembre 1957, la Ligue vaudoise pour la Protection de la Nature a acclamé M. Edouard Sandoz membre d'honneur, en témoignage de gra-titude pour ce geste magnifique.

Nous avons suivi avec intérêt les efforts du comité de la Ligue vaudoise pour la Protection de la Nature en vue de constituer une sorte de cartel, groupant des représentants des diverses associations ayant des intérêts semblables aux nôtres. Un tel organisme nous pa-raît justifié et présenterait certainement de grands avantages en ma-tière de coordination des informations et des efforts.

La séance que nous offrons chaque année à la Société vaudoise des Sciences naturelles a eu lieu le 17 novembre et a été consacrée à un exposé de M. Erico Nicola, intitulé : « Quelques remarques sur la fonction de la protection de la nature et de la conservation des ressources dans le monde d'aujourd'hui et de demain ». Nous devons constater avec regret que, de plus en plus, nos séances à la Vaudoise se déroulent dans une indifférence qui tend à devenir choquante, à tel point que nous nous interrogeons très sérieusement sur l'utilité de maintenir cette tradition. Quant à la leçon que nous destinons, chaque année également, aux élèves de l'Ecole Normale, elle n'a pu avoir lieu à la date prévue, à cause du licenciement prématuré des élèves de dernière année. Elle sera organisée dans le courant de février prochain.

Nous avons eu le très grand chagrin de perdre cette année un de nos délégués les plus actifs et les plus dévoués, M. Pierre Nicole, ingénieur à Bex, dont la collaboration s'était manifestée maintes fois de façon enthousiaste et efficace au cours de ces dernières années.

Les comptes de la Commission se présentent comme suit :

*Actif :*

En caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1957 . . . . .	Fr. 216.50
Subside de la Ligue suisse pour la Protection de la Nature »	100.—
<b>Total . . . . .</b>	<b>Fr. 316.50</b>

*Passif :*

Déplacements . . . . .	Fr. 79.—
Imprimés, papeterie . . . . .	» 76.50
Ports . . . . .	» 17.—
Cotisation « Protection des eaux » . . . . .	» 10.—
<b>Total . . . . .</b>	<b>Fr. 182.50</b>
<b>Solde en caisse au 9 décembre 1957 . . . . .</b>	<b>Fr. 134.50</b>

Il ressort nettement de ces chiffres que les dépenses auxquelles nous avons à faire face dépassent largement les crédits qui nous sont attribués. Nous nous voyons donc dans l'obligation de prier le Conseil de la Ligue suisse de bien vouloir envisager une augmentation — au moins momentanée — de la contribution qui nous est allouée annuellement.

La composition de la Commission n'a subi aucune modification : ses membres sont MM. J. de Beaumont, P. Boven, Ch. Chessex, F. Cosandey, Ch. Massy, J.-L. Nicod, R. Stucky, P. Villaret.

Le soussigné, titulaire depuis huit années du poste de président, a émis le vœu d'être déchargé de cette fonction. Aucun arrangement n'a encore pu être trouvé à cet égard.

CHARLES CHESSEX.

*Conférence.*

A 17 h. 15, M. le professeur Robert Matthey fait, devant un auditoire comble, une causerie captivante sur ses

*Souvenirs d'un séjour en Côte d'Ivoire*  
qu'accompagnent de beaux clichés en couleurs.

### Notices nécrologiques.

*Ernest Cornamusaz*  
1908-1957.

Né à Trey, en 1908, Ernest Cornamusaz fait ses études secondaires au Collège de Payerne; puis au Gymnase scientifique de Lausanne. Il obtient, en 1930, le diplôme d'ingénieur-chimiste de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne, puis, en 1932, le grade de docteur ès sciences, avec une thèse de chimie organique, préparée sous la direction du Professeur Goldstein. Après un court stage pratique en Belgique, aux Amidonneries Remy, à Louvain, il s'occupe de recherches en chimie industrielle, puis fonde une entreprise de produits pharmaceutiques (Pharmedica S. A.) qu'il dirige jusqu'à son décès, survenu inopinément le 5 août 1957, au Mont sur Lausanne.

*Ida Lugeon-Welti*  
1875-1957.

L'année 1957 a vu disparaître Mme Ida Lugeon, femme du célèbre géologue Maurice Lugeon. Pourvue de nombreuses et belles qualités, Mme Lugeon avait conquis l'amitié et la reconnaissance de beaucoup de personnes dans des milieux très divers.

Marcheuse intrépide, grande admiratrice de la nature, elle avait parcouru maintes régions des Alpes suisses, s'intéressant à la beauté des sommets, à la vie des habitants de la montagne et surtout à la flore de notre beau pays montagnard. C'était toujours avec le même plaisir qu'elle retrouvait soldanelles, crocus et nivéoles sitôt la neige disparue, qu'elle admirait plus tard les anémones blanches et soufrées, suivies par les champs de rhododendrons en fleurs. La rencontre de la merveilleuse ancolie des Alpes ne s'effaçait jamais de sa mémoire. Très douée pour le dessin et la peinture, elle rapportait de chaque voyage ou excursion des croquis charmants qui lui rappelaient de beaux souvenirs et faisaient l'admiration de ses connaissances.

L'un des membres fondateurs de la Société lausannoise du Club suisse des Femmes alpinistes, en 1918, elle y a joué un rôle très utile.

Prête à porter secours à des institutions très diverses, Mme Lugeon, toujours dévouée, a travaillé durant plus de quarante ans dans le groupe de couture de l'Hospice Orthopédique; elle a fait longtemps partie du Comité de cette institution. Elle a donné son appui au cours de nombreuses années à « La Clé » et au « Foyer antialcoolique », aujourd'hui disparus. Elle a appartenu fort longtemps au Comité de la « Maison du vieux » créée par son père.

Tous ceux qui eurent le bonheur d'être reçus dans la maison de cette femme distinguée et généreuse garderont le meilleur souvenir de son accueil gracieux, sympathique et charmant.

H. FAES.

*Emilio-G.-M. Parlato*  
1869-1956.

Né à Messine le 7 août 1869, de père sicilien et de mère anglaise, le Dr E. Parlato a été l'un des derniers étudiants de Hertz et le « Vorlesungsassistent » de Kekulé. C'est en effet à l'Université de Bonn qu'il étudia la chimie, de 1889 à 1893, et sous la direction des Professeurs Kekulé et Anschütz qu'il prépara sa thèse de doctorat.

Attiré par la médecine, il interrompt bientôt une carrière de chimiste dans l'industrie anglaise pour s'inscrire à la Faculté de Médecine de l'Université de Zurich, où il obtient, en 1903, son diplôme de médecin. Etabli à Palerme, il y exerce son art jusqu'en 1909, à titre de médecin consulaire. Le tremblement de terre qui ravage la Sicile en chasse la colonie étrangère et l'oblige à modifier sa carrière. Il se rend alors en Suisse, dont les institutions l'attirent depuis longtemps, et se fixe à La Tour-de-Peilz, où il pratique jusqu'en 1927.

Dans les années qui suivirent, en demi-retraite active, il fit bénéficier sa commune d'adoption de son expérience en assumant les fonctions de médecin des écoles. Naturalisé Suisse, il vouait un attachement profond à sa seconde patrie. C'est à La Tour-de-Peilz, dont il était bourgeois, qu'il est décédé le 21 août 1956.

*Robert-Albert Schmidt  
1883-1957.*

Né à Lausanne, le 7 novembre 1883, Robert Schmidt y vécut une jeunesse heureuse, y fit toutes ses études et obtint, en 1905, le diplôme d'ingénieur-électricien de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université. Après un stage de quatre ans chez BBC Baden, il entre au service de la Westinghouse Electric & Manufacturing Co, à Pittsburgh (USA), puis rentre au pays, en 1912, pour être engagé par les Ateliers de Construction d'Oerlikon.

A la fondation de l'Energie de l'Ouest-Suisse, il est appelé au poste d'ingénieur-chef par M. Landry. Directeur, dès 1922, de cette société, à l'essor de laquelle il contribue activement, il devient secrétaire de son Conseil d'administration, puis le préside dès 1951 et jusqu'à sa mort. Il a pris une part importante à l'élaboration de la Grande Dixence, s'est occupé de l'interconnexion des grands réseaux, sur le plan international, et de l'utilisation, en Suisse, de la tension de 500 kV déjà en usage aux USA. Ses compétences l'ont fait appeler aux Commissions fédérales des Installations électriques et pour l'Exportation de l'Energie électrique, ainsi qu'à la délégation consultative de l'Office fédéral de l'Economie électrique.

Dès 1931, l'Union des Centrales Suisses d'Électricité lui confia sa présidence, poste auquel il consacra une bonne partie de ses forces pendant quinze ans. De 1932 à 1934, il fut président de l'Union internationale des Producteurs et Distributeurs d'Energie électrique. En 1945, il fut nommé membre d'honneur de l'Association suisse des Électriciens. En 1950, le grade de docteur h. c. lui fut décerné par l'Institut Polytechnique de Grenoble. Il a en outre été vice-président de l'Union des Exportateurs d'Energie électrique, membre du Comité de direction de l'Association suisse pour la Protection des Eaux, membre individuel du Comité national suisse de la Conférence mondiale de l'Energie. Il a été promoteur de la Société pour le développement des recherches scientifiques de l'Ecole Polytechnique Fédérale et a fait partie du Conseil de la Fondation Nationale pour le développement de l'économie suisse. Il a présidé dès 1950 la Conférence internationale des Grands Réseaux Électriques.

Vive intelligence, haute compétence professionnelle, parfaite courtoisie et grande modestie, tel est le souvenir que laisse chez ses collègues cet ingénieur de très grande classe.

Reçu membre de notre Société le 22 avril 1931, Robert Schmidt l'a honorée de sa fidélité jusqu'à son décès, survenu le 10 février 1957.

## ERATĂ

Pag.	Rindul	În loc de :	Se va citi:	Din vina:
Soumaire pag. 3	18	dimenthylique	diméthylique	Autorului
"	23	chamote	chamotte	"
"	33	sistèm	système	"
65	9 de jos	potențional	potențial	"
89	11 de jos	au ajutorul	cu ajutorul	"
94	22 de jos	exprimare	exprimare	"
97	9 de sus	amic	amic	"
110	5 de sus	$\sigma_{10-30}$ kgf/mm	$\sigma_{10-30}$ kgf/mm <sup>2</sup>	"
110	4 de jos	$\sigma_{5-10}$	$\sigma_{5-30}$	"
111	1 de sus (Tab. 4)	kgf/mm <sup>2</sup>	$\sigma_{5-30}$ kgf/mm <sup>2</sup>	"
112	2 de sus (Tab. 5)	kgf/mm <sup>2</sup>	$\sigma$ kgf/mm <sup>2</sup>	"
137	9	caractéristique	caractéristiques	"
169	9 de jos	continuu	continu	"
197	2 de jos	$s_\delta =$	$S_\delta =$	"
199	12 de jos	синтезирования	симметризации	"
233	2 de jos	сопоставления	сопоставления	"
248	13	fleèche	flèche	"
341	14 de sus	acetaldehică	acetaldehidă	"
368	9	ajontant	ajoutant	"
392	19 de sus	A. Scleicher	A. Schleicher	"
394	9	à électrodes	aux électrodes	"
394	8	de électrogravimétrie	d'électrogravimétrie	"
394	7 de jos	Gelosco	Geloso	Tipografiei
399	2	sistème	système	Autorului
"	6	sistème	système	"
"	7	des bons	de bons	"
"	7	rezultats	résultats	"
"	9	compozition	composition	"

În Tom 4 (18) 1959, articolul tov. prof. O. E. Gheorghiu: Asupra unor sisteme de ecuații funcționale matriciale, p. 13 rindul 11 de sus în loc de „un singur argument“ se va citi „un singur argument real și pozitiv“.